

REVUE DE PRESSE



SOMMAIRE

Article « <i>Gestion de Fortune</i> »	p.12
Article « <i>Paris-Match</i> »	p.13
Article « <i>Les Petites Affiches Lyonnaises</i> »	p.14
Article « <i>Acteurs de l'économie</i> »	p.15
Article « <i>Flash-Infos ECONOMIE</i> »	p.16
Article « <i>Gestion Privée Magazine</i> »	p.17
Conférence « <i>Assemblée Générale CGA Auvergne</i> »	p.19
Article « <i>La Montagne</i> »	p.20
Articles « <i>Les Echos</i> »	p.21



« *Gestion de Fortune* »
le 18/09/2009

Un cabinet indépendant certifié Ethics / 18/09/2009

Le cabinet lyonnais François Coulanges devient le premier CGPI à disposer du label. Créé il y a 16 ans à Lyon, le cabinet de Conseil François Coulanges, propose ses services de conseil en Gestion de Patrimoine et Investissements Financiers à une clientèle constituée essentiellement de particuliers et de chefs d'entreprise. Il vient de devenir le premier cabinet français à bénéficier de la certification Ethics. Créée en 2000, ETHICS™ (Ethical integrity corporate standard) est une norme de bonnes pratiques éthiques à l'usage des entreprises privées. C'est le seul standard international d'intégrité éthique accrédité par ISAS Group (International Standardization and Accreditation Services), connu pour encadrer des normes telles que la célèbre ISO.

La norme est proposée en France, depuis 2009, par la société suisse ETHICS™ SA qui vient d'installer son siège français à Lyon. Le dispositif ETHICS™ repose sur des processus et outils de contrôle très ciblés mis en place dans les entreprises. Il assure ainsi l'intégrité des clients, fournisseurs et partenaires et valide que les transactions sont exemptes de toute activité illégale, renforçant en cela les sévères règles anti-corruption qui s'appliquent au sein des 36 pays signataires des conventions de l'OCDE.



« Paris Match »

le 29/10/2009

le 04/11/2009



« Cabinet François Coulanges L'éthique valeur clé

Le Cabinet François Coulanges est le premier conseiller en gestion de patrimoine à obtenir la certification internationale ETHICS, une norme de bonnes pratiques éthiques à l'usage des entreprises privées. Elle permet, depuis 2009 en France, à toute entreprise privée de gérer les risques légaux liés aux transactions associées à ses clients, fournisseurs, partenaires. Elle complète le système légal en vérifiant la provenance des fonds et la moralité des clients ainsi que la rigueur de la protection des données concernant l'activité du cabinet.

CABINET FRANCOIS COULANGES,
170 BD STALINGRAD, A LYON (69).
TEL 04 78 93 05 25
WWW.FCOULANGES.FR »

Publi

Quand les idées se bousculent...

Une star est née

Bijoux, tresses

LES AGENCES OBJECTIF

Residences seniors



« Les petites affiches lyonnaises »
Le 02/11/2009



Patrimoine. Le cabinet François Coulanges décroche la certification Ethics.

Une gestion sécurisée

En mai 2007, plus d'un an avant le krach financier, François Coulanges écrit à tous ses clients pour leur conseiller de vendre leurs actifs risqués. Ceux qui ont suivi ses préconisations ont sauvé les meubles, affichant une perte moyenne de 3,5 %. Une paille au regard des pertes enregistrées par la plupart des investisseurs. Cette anticipation ne doit rien au hasard. Ce

quasi autodidacte de la gestion de patrimoine, licencié en économie et diplômé de l'Efap, s'intéresse depuis toujours à la macro-économie et aux sciences humaines. Plus en tout cas que la finance pure.

A la tête d'un cabinet qui porte son nom et qui s'installera bientôt dans le périmètre du quartier Grôlée, Philippe Coulanges gère un portefeuille de 240 clients pour un encours

de 50 M€ qui génère un chiffre d'affaires de 500 000 €. En lien avec une équipe d'économistes parisiens, il essaie de s'affranchir du financierement correct. Membre de la Chambre des indépendants du patrimoine et du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), ce Lyonnais fait partie des dix premiers cabinets indépendants de l'Hexagone.

"Cette liberté explique un taux de fidélité de 99 % et un portefeuille qui grossit par le seul bouche-à-oreille", précise-t-il. Les dégâts provoqués par la crise, "on a mis tout le monde dans le même sac". Y'ont convaincu de décrocher la certification Ethics (Ethical integrity corporate standard). Cet organisme suisse, réputé pour sa rigueur, assure l'intégrité des partenaires (clients, fournisseurs partenaires...) et garantit que les entreprises certifiées sont exemptes de toute activité illégale. François Coulanges est le premier cabinet français à décrocher ce label.

Que pense le principal intéressé de la notation actuelle ? "Le pire est derrière nous. La crise a permis de mettre en lumière des comportements à risque", détaille François Coulanges qui croit au déterminisme des cycles. Malgré la dette publique qui n'est rien d'autre qu'une substitution à la dette privée, le marché boursier devrait rester à la hausse. Mais si vous devez arbitrer, préférez les fonds réactifs, opportunistes et flexibles". Paroles d'expert.



François Coulanges : "Le pire est derrière nous. La crise a permis de mettre en lumière des comportements à risque".

ANTONIO MAFRA

« Acteurs de l'économie »
Novembre 2009



► **LE CABINET FRANÇOIS COULANGES CERTIFIÉ ETHICS.** Le cabinet de conseil créé à Lyon il y a seize ans est le premier à bénéficier de la certification Ethics (Ethical Integrity Corporate Standard). Lancée en 2000, celle-ci se veut une norme de bonnes pratiques éthiques à l'usage des entreprises privées. Elle est proposée en France, depuis 2009, par la société suisse Ethics qui vient d'installer son siège français à Lyon. Le dispositif Ethics prétend reposer sur des outils de contrôle ciblés, et ainsi assurer l'intégrité des clients, fournisseurs et partenaires, tout en validant que les transactions sont exemptes d'activité illégale. Bien entendu, cette norme ne se substitue pas au système légal, mais assure le compléter.

« Flash-Infos ECONOMIE »

Le 6/11/2009

FINANCE : F.Coulanges obtient la certification Ethics

Le cabinet de conseils en placements financiers **François Coulanges** (siège à Lyon, CA : 500.000€ pour 50 M€ d'encours), est le premier intervenant français du secteur à obtenir la certification **Ethical Integrity Corporate Standard** (Ethics), délivrée par l'organisme suisse du même nom. Le label assure aux clients du cabinet l'intégrité de l'ensemble des acteurs liés à la société qui l'obtient, des clients aux fournisseurs, en passant par les partenaires. www.fcoulanges.fr

FLASH-INFOS[®]

E C O N O M I E

Pour les décideurs et cadres dirigeants
qui veulent l'essentiel...



Newsletter quotidienne du B to B

NOUVEAU SERVICE
ACCÈS AUX
CHIFFRES CLÉS
DES ENTREPRISES
QUI FONT L'ACTU
EN 1 CLIC

- Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne
- PACA/Corse/Languedoc-Roussion
- Alsace-Lorraine/Franche-Comté
- Nord-Pas-de-Calais/Normandie/Picardie
- Bretagne/Pays-de-Loire
- Aquitaine/Midi-Pyrénées/Poitou-Charente/Limousin
- Paris/Centre/Ile-de-France



www.flash-infos.com

« Gestion Privée Magazine »
Septembre-Octobre 2009

carrefours
thema

Comment bien orienter ses choix pour satisfaire le client ?

Quels nouveaux arguments avancer face au client pour le convaincre de réinvestir dans les actions ? Sur quel type de fonds ? La gestion flexible est elle vraiment le seul sésame ? CGPI et sélectionneurs de fonds apportent leurs témoignages et donnent des pistes.
Catherine Kazart

Difficile de convaincre son client de revenir sur les actions lorsque la tendance à la hausse n'est pas encore franchement marquée et que les incertitudes demeurent sur la croissance. « Progressivement la crise a marqué une rupture radicale dans la perception des marchés actions par les investisseurs », souligne Alienor Capital dans une récente chronique. Les produits actions pares sont montrés du doigt. Mais pour

le CGPI, donner un bon conseil à son client, c'est lui donner les chances de protéger son patrimoine mais aussi de le faire prospérer, ceci dans les meilleures conditions, selon ses objectifs. S'en tenir à respecter la prudence outrancière du dit client reviendrait, de fait, à empêcher de tirer profit de la reprise à moyen terme des cours boursiers, une fois enclenché le processus de sortie de la crise, ce qui selon l'AMF « reviendrait pénaliser le développement de

l'épargne longue, nécessaire notamment au financement des retraites. »

Alors aujourd'hui, quelle est la bonne méthode pour inciter son client à franchir le pas ? Quels nouveaux arguments avancer pour l'amener à réinvestir ? Sur quels types de fonds et quels thèmes ?

« Le principal argument que nous utilisons pour les convaincre de ce retour est que le pire est derrière nous. Ni la crise de 1929, ni la déflation japonaise, ne risquent

Le magazine professionnel de la gestion privée
Gestion privée
magazine

SOCIÉTÉS DE GESTION
ET CGPI
Le retour aux fondamentaux

LES PLATES-FORMES
BRITANNIQUES
En quête
d'un nouveau modèle

RETOUR SUR
LES ACTIONS
Jouer la flexibilité

« Gestion Privée Magazine » - Suite

carrefours thema



François Coulanges (cabinet François Coulanges) : « Les clients qui acceptent le risque le font à une condition : ils ne veulent plus investir dans des fonds 100% actions. »

déflation japonaise, ne risquent de se reproduire. D'autre part, les résultats des sociétés sont meilleurs que prévus, comment François Coulanges, dont le cabinet, créé il y a 16 ans, est installé à Lyon. Mais une chose est sûre, les clients qui acceptent le risque le font à une condition : ils ne veulent plus investir dans des fonds 100% actions. Ce qu'ils recherchent, ce sont plutôt des fonds réactifs, opportunistes, proactifs, qui permettent d'anticiper au mieux les fluctuations des marchés et d'optimiser ainsi leurs rendements ». Pour y apporter réponse, François Coulanges a créé depuis 2008 un fonds de fonds multigestion dédié, international, éligible à certains contrats d'assurance vie, contrats de capitalisation et compte-titres, géré par Dorval Finance, baptisé FCP Gestion proactive FC. Le produit mise sur une gestion proactive et donc flexible, et sa part action peut varier de 0 à

100%. Chaque semaine, le cabinet décide avec l'équipe gestion de Dorval du changement ou non de son allocation d'actifs. « Sur ce fonds, investi en 2008 à hauteur de 80% en monétaire, nous avons commencé à introduire des actions au lendemain du premier G20 poursuit François Coulanges. Aujourd'hui il est investi à 50% en actions, avec des fonds d'actions européennes, de pays émergents et dans l'énergie. Sa bonne tenue par rapport au marché depuis 2008 (-3,5% en 2008 et près de +8% depuis le 1^{er} janvier 2009) a facilité la décision du client d'opter pour la formule. Notre fonds n'a pris que 8% de la baisse du Cac 40 en 2008 et 50% de sa hausse depuis 2009.

Conférence : Assemblée Générale « CGA Auvergne » 11 octobre 2010



Après avoir été Conseil en communication, relations-publiques, attaché de presse de l'équipe cycliste professionnelle "SYSTEME U" de Cyrille GUIMARD et Laurent FIGNON, et avoir exercé les fonctions de Conseiller financier de 1988 à 1992, François Coulanges crée son cabinet de Conseiller indépendant en gestion privée en 1993, 1^{ère} société française certifiée "ETHICS" en 2009, norme internationale agréée par l'ISAS.

Il est aussi Membre du Club du CEPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales), Membre de la Chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'AMF, Conseiller en Investissements Financiers.



POURQUOI CETTE CRISE ?
OÙ EN SOMMES NOUS ?
SORTIE DE CRISE ?

Conséquences pour votre patrimoine et votre entreprise. Lors de cette conférence, François Coulanges expliquera les non-dits, nous apporterons son expertise, sa vision et ses conseils pour anticiper sur les conséquences pour votre entreprise. Cette présentation sera suivie d'un échange.

11 OCTOBRE 2010



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POLYDÔME Clermont-Ferrand



18h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Présentation du rapport d'activité 2009
- Présentation du rapport financier 2009
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes

19h

Présentation de notre nouveau site Internet

19h15

"SORTIE DE CRISE ?"

20h15

Ailes de l'entreprise 2010 :

- Présentation des candidats aux trophées

20h30

Repas

EXTRAIT DE STATUTS

Art .28-3 : tous documents comptables ou administratifs sur lesquels l'Assemblée aura à se prononcer sont obligatoirement adressés à tous les membres composant l'Assemblée qui en font la demande écrite au plus tard 10 jours avant la date de la réunion.



« LA MONTAGNE » 14 octobre 2010

LA MONTAGNE - 14 oct 2010 - Page 13 / PDD - ENTREPRISES

COMPTABILITÉ ■ L'assemblée générale du CGA Auvergne à Polydôme

Une gestion pédagogique et préventive

A l'occasion de son assemblée générale, le Centre de gestion comptable agréé (CGA) d'Auvergne a organisé, lundi dernier, une soirée à Polydôme.

« Malgré la crise, le chiffre d'affaires des entreprises adhérentes est resté globalement stable en 2009 »

« Malgré la crise, le chiffre d'affaires des entreprises adhérentes est resté globalement stable en 2009 », note Jean-Philippe Morlat, président du CGA.

Peu connu du grand public, le CGA Auvergne qui existe depuis 1976, « a d'abord une mission pédagogique de gestion », précise Catherine Farnoux, directrice du centre. Les 4.200 entreprises adhérentes de la région ne bénéficient pas que d'avantages fiscaux.

Chaque année, des for-



SORTIE DE CRISE. François Coulanges, conseiller indépendant, est venu donner ses astuces aux adhérents du CGA Auvergne pour anticiper les conséquences de la crise. PHOTO THIERRY LINDAUER

mations sont organisées et les adhérents reçoivent un dossier de gestion qui retrace leurs points forts et leurs faiblesses.

Prévenir les difficultés économiques

Le but : prévenir au maximum les difficultés économiques et financières de ces entreprises. Et

pour leur apprendre à anticiper les difficultés, François Coulanges, conseiller indépendant venu de Lyon, a animé une conférence sur la genèse de la crise économique mondiale.

Précieux conseils pratiques

Il a aussi promulgué de

précieux conseils pratiques aux adhérents pour éviter les conséquences de la crise sur leur entreprise. La soirée s'est clôturée par la présentation des six nouveaux candidats auvergnats aux Ailes de l'espoir 2010, qui récompensera une vingtaine d'entreprises au niveau national. ■

« *Les Echos* » 13 décembre 2010

La guerre des changes ne constitue pas une nouveauté

publié le 13/12/2010 - mis à jour le 13/12/2010

Article complet et à jour disponible à l'adresse : <http://lecercle.lesechos.fr/entreprises-marches/finance-marches/221132344/la-guerre-des-changes-ne-constitue-pas-une-nouveaute>



Par François Coulanges

Gérant-Fondateur Coulanges Gestion Privée

La crise de l'euro est le sujet de nombreux articles, comme si le phénomène de tensions monétaires était nouveau. Point sur les conséquences et perspectives pour le patrimoine de l'épargnant.

En effet, de nombreuses dévaluations ont déstabilisé l'économie mondiale avant les accords de Bretton Woods du 20 juillet 1944, puis à partir du 15 août 1971 lorsque Richard NIXON décida de la fin de la convertibilité du Dollar en or. A titre d'exemple, quand l'euro n'existait pas, la fluctuation du Dollar en Franc variait du simple au double: un dollar valait entre 5 et 10 Francs !

Concernant la politique de "quantitative easing" mise en place par la FED (la banque centrale américaine), ses conséquences -selon moi- ne seront pas aussi négatives qu'anticipées par les médias, loin s'en faut d'ailleurs. En effet, cette injection massive de liquidités permettra tôt ou tard à l'économie américaine de retrouver le chemin de la croissance grâce notamment à une augmentation des investissements de la part des entreprises (grâce au coût de l'argent moins élevé) et une probable augmentation des exportations (grâce à la baisse du cours du dollar). Par ailleurs, la baisse du cours du dollar par rapport aux monnaies des pays émergents constitue une bonne nouvelle car cela permet à ces derniers de minorer l'inflation (car le coût de leurs importations sera moindre) et de favoriser ainsi le développement de leurs marchés internes.

Concernant l'évolution du cours de l'euro, cette devise devrait baisser relativement au dollar à chaque déclenchement d'une crise européenne puis remonter lorsque des solutions sont trouvées. Par la suite, il y aura une fluctuation de cours de ces devises en fonction d'un éventuel différentiel de croissance économique et monétaire entre la zone euro et les Etats-Unis. Enfin, le risque d'inflation est surestimé car celle-ci ne pourra pas se propager tant que la croissance économique sera faible, à l'avenir il suffira alors de remonter les taux d'intérêts pour éviter un excès d'inflation.



Suite et fin « *Les Echos* » 13 décembre 2010

Crise Européenne et conséquences pour votre patrimoine

La vie n'est pas "un long fleuve tranquille" et l'économie non plus. Mais il faut savoir raison garder et éviter tant les excès d'optimisme en phase de bulle (exemple avec internet en 1999-2000) que les excès de pessimisme en phase de difficultés comme c'est le cas actuellement. En effet, sans remettre en cause les réelles difficultés des pays développés qui doivent impérativement diminuer le montant de leur endettement, plusieurs éléments positifs sont occultés qui permettront d'éviter -selon moi- récession ou -pire- déflation:

- la forte croissance économique mondiale "tirée" par les pays émergents qui réalisent 75 % de la croissance économique mondiale,
- le développement du marché interne des pays émergents du à la réévaluation progressive de leur monnaie (afin de diminuer l'inflation par le coût des produits importés) et à leurs réserves financières excédentaires qu'ils peuvent utiliser à tout moment (comme ce fut le cas par exemple pour la Chine en 2008 afin de compenser ses moindres exportations),
- la reprise des échanges commerciaux revenus cette année au niveau qu'ils avaient avant la crise de 2008-2009,
- la reprise des investissements des entreprises occidentales cotées qui réalisent globalement des résultats meilleurs qu'attendus et qui souhaitent saisir les opportunités créées par la croissance économique mondiale,
- et, à terme, bien que le timing soit imprévisible, les innovations technologiques qui sont toujours source de croissance économique grâce au processus de "destruction créatrice" décrit par le célèbre économiste Schumpeter et comme ce fut déjà le cas lors de "La Belle Epoque" ou après la révolution industrielle du XIX siècle.

Mon scénario est le suivant: pas de récession aux USA ou en Europe, ni de déflation comme c'est le cas au Japon depuis 20 ans), mais une croissance économique de 1 à 2 % par an. Les conséquences concernant la gestion de votre patrimoine seront les suivantes:

- poursuite de la hausse des prix de l'immobilier situé dans les centres villes de Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille et partout où il y a des biens de qualité et/ou la rareté de l'offre exerce une pression sur le marché,
- poursuite de la baisse des prix de l'immobilier partout ailleurs, notamment dans les zones rurales,
- baisse du cours des obligations en raison de la remontée progressive des taux d'intérêts, qui s'avère brutale dès qu'un pays rencontre des difficultés de financement (aujourd'hui l'Islande, la Grèce, le Portugal et l'Irlande; demain l'Espagne et après-demain peut-être l'Italie et la Belgique, voire la France),
- hausse progressive mais très volatile du cours des actions,
- l'or restera une valeur refuge mais la progression semble désormais derrière nous,
- les gestions "proactives" me semblent être les seules qui permettent de profiter de tous ces événements plutôt que de les subir (+ 10 % en 2009 pour notre gestion proactive et plus de 5 % attendus cette année).

« *Les Echos* » 7 janvier 2011

La croissance des pays émergents, un moteur insuffisant

publié le 07/01/2011 - mis à jour le 07/01/2011

Article complet et à jour disponible à l'adresse : <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/politique-eco-conjoncture/221132733/la-croissance-des-pays-emergents-un-moteur-insu>



Par François Coulanges

Gérant-Fondateur Coulanges Gestion Privée

La croissance des pays émergents peut-elle compenser la stagnation économique des pays développés ? Etat des lieux économique des pays riches et émergents, la Chine en vedette.

Etat des lieux dans les pays émergents et notamment en Chine : les pays émergents ont déjà retrouvé des rythmes de croissance élevés d'avant crise (environ 10 % pour la Chine). De plus, ils sont devenus les banquiers du reste du monde et ont accumulé d'importantes réserves en devises.

Souvenez-vous: en 1950, la Chine était le pays le plus pauvre du monde avec un pays par habitant égal à la moitié de celui de l'Afrique. En 1979, la réforme Chinoise débute sous l'impulsion de Deng Xiaoping. Aujourd'hui, la Chine est:

- la première puissance commerciale (devant l'Allemagne et le Japon)
- la seconde puissance économique mondiale (derrière les USA et devant le Japon)
- son excédent commercial s'est considérablement accéléré depuis le milieu des années 2000
- son taux brut d'épargne est de 51,4 %
- elle détient 25 % des réserves financières mondiales, ce qui lui permet à tout moment de compenser une moindre croissance économique de nos pays (et donc de nos importations) par des plans de relance sans s'endetter.

Mais la Chine, c'est aussi un pays:

- dont la croissance économique est devenue en partie dépendante de la demande étrangère: le ratio exportations/PIB est de 37 % !
- qui dépend encore à hauteur de 70 % de la technologie occidentale
- dont le gigantisme de l'épargne nationale est d'abord l'effet d'un transfert du revenu national au détriment des ménages et en faveur des entreprises et des administrations
- qui souffrira, dès 2015, de la politique de l'enfant unique. En effet, à partir de cette date, la population en âge de travailler commencera à diminuer.

Suite « *Les Echos* » 7 janvier 2011

Etats des lieux dans les pays riches : La faible croissance est maintenue au prix d'un très lourd endettement public. Or ces pays développés sont désormais dans l'obligation d'engager une politique de rigueur pour réduire cet endettement, au risque de mettre en péril la timide reprise en cours.

Le Japon: pays qui alterne déflation et croissance ridicule (moins de 1 % par an) depuis l'éclatement de la bulle immobilière en 1991, excédent commercial record (l'un des plus élevés au monde avec la Chine et l'Allemagne), démographie négative, dette publique record (200 % du PIB) mais un des taux d'épargne les plus élevés au monde.

Les USA: 1^{er} puissance économique mondiale mais la demande intérieure peine à prendre le relais des dépenses publiques et les finances publiques des états américains se sont fortement dégradées. L'immobilier commercial est toujours en crise et l'immobilier résidentiel recommence à chuter avec la fin des mesures d'aides. Le problème central du modèle économique américain est que le partage de la valeur ajoutée se fait au profit des actionnaires et au détriment des salariés. Ces derniers, pour consommer, sont donc encouragés à s'endetter lourdement, ce qui constitue l'explication principale de la crise des subprimes (manque d'éthique des banques qui ont prêté à des personnes insolvables). Heureusement, la croissance démographique est positive. Les résultats des entreprises s'avèrent de très bonne facture puisque les deux tiers d'entre elles ont réalisé des performances meilleures qu'attendues.

L'Europe: Les perspectives de croissance du marché intérieur restent dégradées et les plans de réduction des dépenses et de hausse des impôts renforcent les pressions déflationnistes d'autant plus qu'il n'y a pas de croissance démographique. La croissance économique Allemande est bonne grâce à ses forts excédents commerciaux, mais il s'agit d'une exception et l'immobilier en Espagne et en Angleterre devrait continuer à baisser. Globalement, la consommation des ménages est limitée par le chômage et la perte de richesse financière et immobilière, laissant planer le risque qu'un affaiblissement plus marqué de la demande fasse basculer l'économie dans la déflation. Certes c'est en Europe que les entreprises y sont le plus globalisées, les moins endettées, les moins chères du monde (PER inférieur à 10, ce qui est historiquement très bas); mais attention car les plans d'austérité votés actuellement auront leur plein effet en 2011 et 2012.

Conséquences macroéconomiques positives: La question centrale est celle de la capacité de la Chine à remplacer les Etats-Unis comme moteur de l'économie mondiale. Sur ce sujet, on peut se montrer raisonnablement optimiste. En effet, l'empire du milieu, comme son nom l'indique, ne peut trouver l'espace nécessaire à son essor industriel que dans la massification et l'expansion de son marché intérieur, comme les Etats-Unis l'ont fait à la fin du XIX siècle et au début du XX è siècle.

Pour recentrer sa croissance sur sa demande intérieure, la Chine doit rééquilibrer celle-ci au profit de la consommation des ménages. La croissance endogène liée à l'augmentation des salaires et au formidable besoin d'investissement en infrastructures augmentera la demande d'importation et sera favorable aux pays développés, mais ce processus risque d'être long...

Suite et fin « *Les Echos* » 7 janvier 2011

Enfin, la plupart des pays émergents étant créanciers, ils pourront relancer l'activité globale si le besoin s'en faisait ressentir.

Conséquences macroéconomiques négatives: La réduction des dettes publiques et privées dans les pays développés aura obligatoirement un impact négatif sur la croissance économique de ces pays. Les pays émergents exporteront donc moins dans les pays développés. La croissance économique mondiale devrait donc être d'un niveau inférieur à celui de la période qui a précédé la crise de 2008.

La croissance des pays émergents ne compensera que partiellement la stagnation économique des pays développés. La récession ou la déflation devraient être évitées mais la croissance économique sera molle et plus faible que par le passé, sauf -bien sûr- innovation technologique majeure.

Retrouvez
l'interview de François Coulanges sur TV Patrimoine
et toute l'actualité de Coulanges Gestion Privée
sur :
www.fcoulanges.fr

Coulanges Gestion Privée
1^{er} Cabinet français certifié « ETHICS », norme internationale agréée par ISAS
Membre du club du CEPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales)
Membre de la chambre des indépendants du patrimoine, association agréée par l'AMF
CIF agrément n° A136600
3 rue du président Carnot – 69002 LYON
Tel : 04 78 93 05 25 Fax : 04 78 93 14 21 – fcoulanges@cabinetcoulanges.com